COLLOQUE

COMMENT INCRIMINER LES AGRESSIONS SEXUELLES SUR LES MINEURS ?

10 octobre 2019

Centre Panthéon - Salle des conseils - 2e étage, escalier M

ENTRÉE LIBRE - PLUS D'INFOS
ASSAS-UNIVERSITE.FR

ICP

L'Institut de Criminologie et de droit pénal de Paris (ICP) organise un colloque sur sur le thème :

" Comment incriminer les agressions sexuelles sur les mineurs ? " le 10 octobre à partir de 8h45 dans la salle des conseils, centre Panthéon.

Programme

Matinée - Président : Docteur M. Gérard LOPEZ

9h - ***Approche anthropologique des conséquences de l'impunité des violences sexuelles sur mineurs***
Mme Véronique NAHOUM-GRAPPE, anthropologue

9h45 - ***Peut-on évaluer le discernement d'un enfant ?***
Professeur Mme Anne REVAH-LEVY, pédopsychiatre

11h - ***Agressions sexuelles sur mineurs et impunité statistique : quels rôles pour la loi et la justice ?***
M. Benoît LE DÉVÉDEC, doctorant à l'université Paris 2 Panthéon-Assas, juriste au CRIAVS IDF

11h45 - Conclusion de la matinée
Maître M. Pascal CUSSIGH

Après-midi - Président : Maître Pascal CUSSIGH

14h - ***Difficultés d'application de la loi actuelle***
Mme Laetitia DHERVILLY, sous directeur de la formation continue à l'ENM et ancien chef de la section ds mineurs du parquet de Paris et Maître Carine DURRIEU-DIEBOLT

14h45 - ***Comment redéfinir les infractions sexuelles contre les mineurs dans le respect des principes de la matière pénale ?***
M. Philippe CONTE, directeur de l'Institut de Criminologie et de droit pénale de Paris, professeur à l'université Paris 2

15h15 - Discussion / Pause

16h - ***Etude de droit comparé sur les infractions sexuelles sur mineurs***
Mme Carole HARDOUIN-LE GOFF, maître de conférences à l'université Paris 2

16h45 - ***Conclusion de la journée, propositions du Collectif pour l'enfance***
Mme Michèle CRÉOFF, vice-présidente du Conseil national de la protection de l'enfance

Programme.pdf